



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Identité et informations administratives

Création (1ere licence) ou Renouvellement N° licence

Civilité : <input type="text"/>	Nationalité : <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Étrangère (Précisez) :
NOM d'usage : <input type="text"/>	Pays de naissance si né(e) à l'étranger : <input type="text"/>
NOM de naissance : <input type="text"/>	Si né(e) à l'étranger :
Prénom : <input type="text"/>	NOM de la mère : <input type="text"/>
Date de naissance : <input type="text"/>	Prénom de la mère : <input type="text"/>
CP de naissance : <input type="text"/>	NOM du père : <input type="text"/>
Lieu de naissance : <input type="text"/>	Prénom du père : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Etes-vous en situation de handicap* : <input type="checkbox"/>
Code postal : <input type="text"/>	
Ville : <input type="text"/>	
☎ Mobile : <input type="text"/>	
✉ : <input type="text"/>	

Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance**.

- Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence
- Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Santé

- Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
 - J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence
- OU**
- Je fournis un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition OU **lors d'une première adhésion, celui-ci sera valable 3 ans**
Personnes à joindre en cas de besoin (**renseignement obligatoire pour les mineurs**) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :

OUI

NON

Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ?

Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ?

Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la marche, des troubles de l'équilibre ?

Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ?

Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous beaucoup maigri et/ou avez-vous beaucoup grossi ?

Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ?

Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers mois ?

Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical pour débiter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Certificat Médical pour la pratique du Tir à l'Arc

Je, soussigné(e), Docteur

Demeurant :

Certifie avoir examiné ce jour :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique du Tir à l'Arc.

Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique du Tir à l'Arc en compétition.

Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à l'arbitrage du Tir à l'Arc en discipline de Parcours.

Certificat établi le / /

Signature et cachet du médecin

Pour mémoire

L'avis d'un médecin spécialisé (ou d'un médecin fédéral) est souhaitable dans les cas suivants :

- Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires :

- ♦ . Hypertension Artérielle sévère non stabilisée
- ♦ . Angor d'effort
- ♦ . Cardiopathie sévère non stabilisée
- ♦ . Infarctus du Myocarde récent (Contre-indication relative)
- ♦ . Pneumothorax (Contre-indication relative)

- Pathologies traumatologiques et rhumatologiques

- ♦ . Scoliose importante évolutive (Contre-indication relative ou temporaire)
- ♦ . Fracture récente non consolidée
- ♦ . Intervention chirurgicale abdominale récente
- ♦ . Pathologie articulaire chronique du membre supérieur
- État de grossesse : à partir de la 35ème semaine d'aménorrhée
- Troubles neurologiques et psychiatriques (laissé à l'appréciation du médecin examinateur)



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Autorisations pour un Archer Mineur

Je soussigné(e), (Nom, prénom)

Adresse

Téléphone portable

Déclare agir en tant que parent ou tuteur de l'archer mineur :

Nom, prénom :

Adresse (si différente)

Date et lieu de naissance.....

Téléphone portable (si différent)

J'autorise, pour la mise en place de la licence auprès de la FFTA, l'association Langroez Arc à diffuser et utiliser :

L'adresse email :

La photo d'identité du mineur pour cette licence

J'autorise le mineur :

à quitter seul le gymnase ou le terrain de Coët Ruel

à quitter le gymnase ou le terrain de Coët Ruel, accompagné de (nom et prénom de l'accompagnateur) :

à ne quitter le gymnase ou le terrain de Coët Ruel qu'accompagné d'un de ses parents ou tuteur, dans les créneaux horaires prévus ou fixés par le représentant de l'association.

J'autorise l'association LANGROEZ ARC, son représentant légal, le (ou la) responsable de la formation :

• À filmer ou photographier mon enfant dans le cadre des activités liées au tir à l'arc, et lors des fêtes, compétitions et manifestations en découlant (étant précisé que l'usage du caméscope est nécessaire dans le cadre de la formation de l'archer), et accepte que toute photographie ayant un rapport avec le tir à l'arc soit utilisée pour la promotion de l'association, tant sur un support papier que sur le site internet de la discipline sportive. Oui Non

• à transporter mon enfant dans un véhicule automobile conduit par un représentant de l'association ou par un autre parent, dans le cadre des activités liées au tir à l'arc. Oui Non

• à faire pratiquer sur l'archer mineur tout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état ainsi que toute exploration invasive de détection de dopage.

Je signale toutefois les allergies et contre-indications médicales suivantes : Oui Non

.....

.....

• à faire hospitaliser l'archer mineur dans l'hôpital compétent le plus proche Oui Non

Je m'engage, en outre, à prévenir un responsable de l'association, en cas de modification de ces autorisations. La responsabilité globale de l'association ne saurait être engagée en cas de dérogations (non clairement spécifiées) du fait des représentants légaux et en cas de retard de ceux-ci lors de la fermeture du gymnase à la fin des créneaux horaires autorisés par la mairie, pour la pratique du tir à l'arc.

Cette autorisation est valable pour la période du 1er septembre 20 au 30 septembre 20

Fait à, le/...../.....

Signature :



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Autorisation Email et Photo Archer Majeur

Je soussigné(e),

Nom, prénom

Adresse

Date et lieu de naissance :

Téléphone DOMICILE PORTABLE

Autorise, pour la mise en place de ma licence auprès de la FFTA, l'association Langroez Arc à diffuser et utiliser :

L'adresse email :

La photo d'identité pour cette licence

Autorise l'association Langroez Arc à utiliser les photos prises lors des entrainements et manifestations pour diffusion sur le site langroezarc.com ou autre publication sur tout support :

Oui Non

Je m'engage, en outre, à prévenir un responsable de l'association en cas de modification à ces autorisations.

Autorisations valables pour la période du **1^{er} Septembre 20** au **30 Septembre 20**.

Fait à, le/...../.....

Signature :



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Règlement Intérieur

Règles d'accès

Le comité directeur fixe la liste des personnes ayant accès librement aux installations.

L'accès des mineurs est autorisé en présence d'un membre majeur de l'association ou d'un accompagnateur majeur autorisé.

Horaires

Les horaires des séances d'entraînement sont précisés comme suit.

Les entraînements ont lieu au gymnase pour la saison hivernale aux horaires indiqués sur le planning, affiché à l'entrée du gymnase sous la conduite des cadres désignés par le comité directeur. Pour la saison extérieure les horaires sont établis en cours d'année.

Les parents sont informés que l'association ne peut être tenue responsable de la surveillance des mineurs en dehors des horaires des séances auxquelles ils participent.

La pratique du tir à l'arc

Les membres, licenciés pratiquants, sont tenus de respecter les règles de base de sécurité communiquées par les dirigeants et notamment :

- Ne jamais encocher ou armer l'arc, même sans flèche, ailleurs que sur le pas de tir et en direction de la cible.
- Ne jamais lâcher la corde sans flèche encochée.
- Ne jamais mettre la flèche sur l'arc avant que la zone de tir ne soit entièrement libérée lors d'une activité organisée (compétition ou autre).
- Attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée hors de portée devant le pas de tir.
- Ne déposer aucune affaire personnelle entre la ligne de tir et la cible.
- Se tenir toujours à distance suffisante d'un archer en phase de tir pour ne pas risquer de perturber son geste par un contact inopportun.
- S'assurer que personne ne se trouve immédiatement derrière lors du retrait des flèches de la cible : faire respecter une distance de sécurité.
- Déposer les feuilles de marque deux mètres au moins devant la cible lors des séances de tirs comptés.
- Ne pas utiliser de matériel inadapté ou endommagé : flèches trop courtes, corde usagée, repose-flèche défectueux, etc.
- Ne pas courir dans la salle ou sur le terrain pendant la séance d'entraînement.
- Ne jamais courir avec des flèches dans le carquois et avec du matériel de tir dans les mains.



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Recommandations vestimentaires et comportementales

- Privilégier les vêtements près du corps et protégeant intégralement le buste.
- Porter des chaussures adaptées aux formes de pratique : chaussures de sport, chaussures de randonnée pour les parcours, etc.
- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques : protection contre le soleil, la pluie, le froid, etc.

L'accès est interdit à toute personne sous l'emprise d'alcool ou de drogue. Toute consommation d'alcool, de tabac, de produits illicites est strictement interdite.

Il est interdit de stocker dans les locaux de l'association des aliments ou denrées périssables dans des conditions pouvant générer des risques sanitaires.

Les archers sont responsables des biens leur appartenant laissés au gymnase et/ou au terrain extérieur.

Toute détérioration de matériel ou d'équipement présentant des risques pour la sécurité doit être signalée aux dirigeants.

Le président, Dominique Camus

Je soussigné (nom et prénom).....
reconnait avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à respecter celui-ci, ainsi que toutes décisions sanitaires et sécuritaires mises en place par décrets des autorités nationales, préfectorales, municipales ou fédérales.

Signature de l'archer :

Nom et signature des parents pour les mineurs :

Fait le à
en double exemplaire : 1 pour l'archer et 1 pour l'association.



Mairie de La Vraie Croix
1 rue du Grand Chêne
56250 La Vraie-Croix
Tél. : 06 80 47 77 20
Courriel : contact.langroezarc@gmail.com
Site : www.langroezarc.com



Documents à fournir

- **Dossier 1ere d'inscription ou renouvellement de licence (dument rempli)**
- **Dossier santé (1ere inscription certificat de non-contre-indication)**
- **Signature des divers documents**
- **Photo d'identité pour 1ere inscription**
- **Règlement de la cotisation (Chèque, Virement, espèce)**
- **Caution pour prêt d'arc**

Le dossier est à rendre complet impérativement pour l'obtention de votre licence